

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## JANVIER 2016



**INFO PRATIQUES**  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi Fermé Fermé  
Mardi 8h30 – 12h Fermé  
Mercredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h  
Jeudi 8h30 – 12h 13h30 – 18h  
Vendredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h  
Samedi 9h – 12h Fermé

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Mardi Fermé Fermé  
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h  
Samedi 8h – 14h 16h – 1h  
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Période scolaire  
Mercredi 13h30 - 18h  
Vendredi 10h – 12h 13h30 – 16h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86  
Lundi 7h – 15h Fermé  
Mardi 7h – 15h Bar 21h  
Mercredi 7h – 15h Fermé  
(ouvert pendant vacances scolaires)  
Jeudi 7h – 15h Fermé  
(ouvert pendant vacances scolaires)  
Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h  
Samedi 8h – 15h 18h – 23h  
Dimanche Fermé 18h – 23h  
Couscous sur réservation  
Menu ouvrier le samedi midi

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h  
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h  
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Matin : 7h à 8h45  
Soir : 16h15 à 18h30

### La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,  
le midi et le soir.  
Réservations au 02 56 62 40 13

### Discours Vœux du Maire le dimanche 3 janvier 2016 :

Mes chers collègues, Madame la vice-présidente, Mesdames, Messieurs

2015 fut une année d'épreuves, d'effroi et de douleur. La France et la commune ont porté le deuil. Notre République a été frappée en son cœur. Les terroristes ont attaqué des femmes, des hommes en plein Paris, à Toulouse, à Grenoble et réalisé de véritables carnages. Il nous faudra pourtant relever les défis que sont l'unité, le rejet de la division entre nous, le nécessaire besoin de sécurité dans le respect de nos valeurs. Ces valeurs que nous devons imposer à ces forces centrifuges. Nous avons su réagir il y a un an, il y a trois mois. Toutes ces victimes nous obligent. Elles nous obligent à combattre sans relâche les idées haineuses. L'union devant l'adversité sera notre victoire et leur défaite.

Je vous souhaite une belle année, une année d'épanouissement dans tous les horizons de votre vie. C'est aussi l'occasion de vous remercier, les bénévoles pour les nombreuses activités engagées (Les décorations de Noël, les ateliers coutures, les rendez-vous du Mardi...), de remercier les bénévoles associatifs de la Garde Saint Eloi, du club de Gym, du Club de l'Âge d'Or, de l'Amicale des Pompiers, de l'Amicale des Chasseurs pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre douce commune comme de ses habitants. Je veux donc remercier plus particulièrement les présidents (e), les membres du bureau qui contribuent à faire vivre notre commune.

Le bilan des réalisations de l'année 2015 est paradoxal puisque nous avons limité nos investissements à l'essentiel avec sur le budget principal une dépense de 123 570 € incluant 74 550 € de remboursement de capital et la moins-value sur la vente d'un logement conventionné. La moins-value est de 14 950 €. C'est beaucoup mais nous avons suivi pour ce bien l'estimation des domaines. Même si en comptabilité publique, les recettes ne sont pas fléchées, nous utiliserons cette somme en apport pour financer la construction du logement communal. A notre niveau, c'est une vente pour trois nouvelles constructions. Le programme de voirie 2015 a été limité à 28 400 € sur Pembual, Pelle et au bourg route de Pembual. Le reste de l'investissement est l'équipement avec l'achat d'un photocopieur et de panneau pour 4 220 €. C'est faible, trop faible mais début 2015 nous ne maîtrisons pas du tout l'avenir.

Les contraintes budgétaires de la Région, du département, les incidences de la loi Notre sur les champs de compétence, la négociation du contrat État-Région, la réforme de La dotation globale de fonctionnement, les orientations des aides de l'état laissaient planer un grand doute sur la mise en œuvre de notre projet de mandat. Après avoir rencontré nos partenaires, nous avons retrouvé une visibilité que nous avons perdue en début d'année. Cette inquiétude a donc duré toute l'année. (Résultat : plus de 100 000 € pour la construction du logement social, plus de 54 000 € pour la boulangerie, 49 000 € pour le stade dont deux interventions parlementaires 20 000 €). L'inconnu est maintenant au niveau de Pontivy Communauté avec le maintien des fonds de concours et de la dotation de solidarité communautaire (26 000 € par an). Une remise en cause de ces lignes anéantit notre programme d'investissement. Vous pouvez compter sur moi pour rappeler ces priorités en bureau et en conseil communautaire.

La municipalité a fait le choix de réserver ces moyens pour finir les travaux au lotissement Koarheg. Le potentiel des ventes est de 118 020 €. Le déficit de ce budget va donc maintenant se résorber.

La deuxième priorité mais néanmoins la plus importante a été la rénovation de la boulangerie. L'année dernière, ré-ouvrir la boulangerie était notre impératif. Comment et avec qui était notre interrogation. Combien était notre inconnue. Quand était notre incertitude. Notre solde en trésorerie de 145 220 € début 2015 nous permettait d'envisager beaucoup de possibilités sur ce dossier. L'opportunité que nous avons mise en œuvre est utile pour M et Mme Legeai et respectueuse de vos deniers. Nous avons choisi de gérer la maîtrise d'œuvre nous-même malgré l'intervention de 27 entreprises et la difficulté de toutes rénovations.

Je remercie tous les relais : Anthony Guillermic ambassadeur pour notre commune auprès de M Legeai, Françoise pour les bons plans, Philippe, Joseph et Denis qui ont beaucoup travaillé sur ce dossier. Bertrand et Laurent que nous avons souvent mis à contribution. Nous avons démarré les travaux sur un projet virtuel et nous nous sommes adaptés en cours de route sur les besoins du repreneur. Au contraire, cette anticipation nous autorise un taux de subventionnement de 80 % pour un investissement d'un peu moins de 80 000 € HT. Même si ce budget va être dorénavant déficitaire, nous disposons d'une trésorerie qui permet, tout comme le lotissement en son temps de supporter ce déficit jusqu'à la fin du financement en 2020. L'inauguration est prévue le vendredi 29 janvier 2016.

Encore un mot sur la boulangerie, l'étude de viabilité que nous avons commandé en 2012 nous donnait des conditions de réussite que je souhaite vous faire partager. Les achats en boulangerie épicerie en milieu rural, le nombre de résidences principales sur la commune, le chiffre d'affaires des associations, des personnes en transit nous donnent un chiffre d'affaires prévisionnel estimé ici à 130 000 €. Le chiffre d'affaires n'est pas le résultat.

$130\,000\text{ €} / 350\text{ ménages} \times 0.7$  (30% des ménages ne viennent pas) / 48 (52-4 semaines de congés)  
**= 11,05 € par semaine.**

Vos décisions d'achat détermineront la pérennité du commerce. Pensez-y quand vous achetez du pain, des pâtisseries, du dépannage ou des fruits et légumes au supermarché. La prudence louable de M et Mme Legeai en signant un bail de 6 mois est soumise à votre libre appréciation. Quand vous souhaitez acheter une maison, vous vous orienterez plutôt vers un bien dans une commune avec une boulangerie ? Sa valeur ne serait-elle pas influencée par la présence de ce commerce ? Le même raisonnement peut être tenu pour le bar de Marie Jo, L'Hirondelle et La Savourine. Je vous invite à mettre du long terme dans vos décisions d'achat.

Notre bonne trésorerie (162 800 € + 70 000 € de subventions à encaisser) nous permet d'accélérer la réalisation de plusieurs investissements. Nous avons donc engagé des petits travaux reportés, certains depuis trop longtemps : la rampe d'accès à côté (demande de 2012), la toiture de la caserne et du hangar de la boulangerie, la sonorisation de cette salle, le portail de l'école Jean de La Fontaine, le bardage d'un logement communal, le ravalement d'un autre. Nous allons commander des panneaux d'affichage électoraux plus rapides à monter, un isoloir adapté au handicap. En 2016, nous agrandirons le vestiaire du Stade Joseph Jéhanno en libérant la cour de l'école. Nous démarrerons le projet de décembre 2010 la construction du logement collectif de la rue du Puits. Notre programme de voirie 2016 part de la D 2 à Port Thomas en enrobés à chaud. Le programme d'investissement 2016 prévu est donc de 500 000 €, le plus important depuis la rénovation et l'extension de la mairie. Nous avons décidé d'avancer le programme d'effacement des réseaux de la Place de L'Église avant de travailler sur l'aménagement du cœur de bourg. Le Plan de Référence de juin 2013 nous donne des pistes mais nous devons passer aux travaux pratiques avec vous pour être prêt en 2018. Enfin, la voirie de la rue des Ajoncs sera aussi avancée à 2017 en préparant les demandes de subvention cette année (30 000 €). Après mûres réflexions, notre stratégie est finalement de ne pas prévoir le prochain lotissement communal dans ce secteur. Les besoins de rénovation de voirie sur la commune sont importants. Nous avons pris des engagements sur Lan Vihan et Le Releven et l'allée de la rue du Calvaire, aussi nous avons aussi la volonté de porter notre programme de voirie chaque année à 40 000 € y compris l'année de la rénovation de la rue des Ajoncs en testant un groupement de commande avec une ou deux autres communes. Je suis souvent déçu par nombre de mutualisation puisque je constate que très (trop) souvent, c'est plus compliqué, les approches ne sont pas les mêmes et les économies ne sont pas au rendez-vous. Notre devoir est quand même de tester la démarche. Nous ne devons pas oublier nos obligations sur l'accessibilité. Nous avons déposé en septembre dernier notre demande d'adaptation des investissements sur 6 ans en demandant une dérogation pour l'église et l'école. Nous appliquons à la lettre notre programme électoral. Les taux d'imposition n'ont pas besoin d'être changés en 2016. L'emprunt prévu sera compensé par les loyers et pour éviter d'être sur le podium de l'endettement communal, nous avons décidé de créer un budget annexe logements communaux à compter du 1 janvier 2016 en y transférant les actifs et l'endettement. La transparence n'en sera que meilleure et il est hors de question de payer une quote-part du remboursement de la dette de l'état sur les loyers que nous encaissons. L'abandon de la gestion de 3 circuits scolaires en septembre répond au même objectif.

### **Philippe Saint Jalmes :**

Durant l'année 2015, plusieurs opérations d'électrification ont été réalisées ou sont en cours d'achèvement. Les travaux se sont portés

Nous avons soldé le programme d'équipement du lotissement avec l'installation des 14 candélabres au lieu de 21 pour 12 230 € HT.

Le réseau a été sécurisé et/ou renforcé sur Kergroix, La Grenouillère et Lesdanic. A Guerdaner, le renforcement a été accompagné de la création d'un poste. Pour ces travaux, les lignes à fils nus ont été supprimées et repositionnées sur le domaine public et remplacées par des fils torsadés. Le coût de ces opérations est financé par Morbihan Energie.

Pour information, le syndicat perçoit 8% de votre facturation d'électricité.

Pour 2016, des travaux de sécurisation seront réalisés rue du Park Yen. Une deuxième tranche sera consacrée à l'effacement de la Place de l'Eglise et de la rue des Templiers ainsi que la rénovation de l'éclairage public. Le coût des travaux est estimé à 163 656 €. Le reste à charge communale serait de 54 500 €. Nous avons sollicité une aide de Pontivy Communauté au titre des fonds de concours pour l'immobilier communal à hauteur de 50 %. Ces travaux seront la première étape de la rénovation de la Place de l'Eglise.

### **Ernest Le Jossec :**

Je vais vous parler de mes activités au Syndicat de la Vallée du Blavet au sein de la commission chargée de la qualité de l'eau. Dans la mesure du possible, je représente la commune de Kerfourn parmi les 50 communes concernées. Les pollutions principales de l'eau sont les produits phyto de différentes origines et les nitrates. Les communes ont toutes mises en place un plan de désherbage pour limiter l'utilisation des matières actives.

Pour l'agriculture, la nouvelle PAC est en deux parties :

Une première partie appelée premier pilier

Une deuxième partie liée à l'environnement (2ème pilier)

Cette 2ème partie est versée dans le cadre d'une action en faveur de l'environnement de type MAEC et propose une aide à la trésorerie. Des diagnostics d'exploitation sont également proposés pour améliorer ou changer les pratiques.

Le CTMA (contrat territorial de restauration des milieux aquatiques) va d'une part être orienté vers la gestion des têtes de bassin et les zones humides et d'autre part poursuivre l'entretien des cours d'eaux.

Ses actions ont légèrement amélioré la qualité de l'eau mais chacun peut y contribuer en ayant les bons gestes.

Les résultats de notre comptabilité 2015 sont estimés à 100 000 €, conformes à nos prévisions. Malgré nos efforts d'économie, malgré la baisse des intérêts et des annuités après 6 budgets sans recours à l'emprunt, c'est une nouvelle baisse du résultat de 18 000 €. (118 887 € en 2014, 129 044 € en 2013, 148 511 € en 2012). L'effet ciseau pour la plupart des collectivités territoriales est redoutable et inéluctable. L'asphyxie financière des communes organisée pour réduire le déficit de l'état fragilise les petits budgets comme le nôtre. J'invite les électeurs qui pensent que notre commune est en faillite à se renseigner. Il n'en est rien. En lançant le débat sur la possibilité d'une commune nouvelle, c'est démocratiquement indispensable de regarder l'avenir les yeux ouverts. Nous travaillons depuis plusieurs mois sur le projet politique pour faire attention à vos légitimes inquiétudes. Nous voulons prendre notre temps pour peaufiner tous les points. Cela passe par des échanges pour s'accorder sur ce qui nous semble essentiel. S'entendre sur le projet politique à la date limite du 31 décembre 2015 proposée par le législateur n'était pas notre impératif. Nous avons encore du travail avant de vous soumettre par referendum le choix suivant :

Acceptez-vous pour financer les projets d'investissements de la commune une augmentation des impôts locaux à hauteur des besoins ?

Acceptez-vous pour favoriser les projets communaux de rejoindre la commune nouvelle de Kerfourn et Noyal-Pontivy ?

Même si la loi l'autorise, nous avons toujours pensé que cette décision n'était pas du seul ressort des élus. Nous devons faire un choix ensemble. Notre engagement est d'appliquer votre décision en renonçant à nos fonctions actuelles. Nous présenterons le projet politique abouti sur la commune un vendredi soir 20 h et un dimanche matin 11 H dès que possible. D'autres sont plus rapides que nous mais 1 an de réflexion pour des choix aussi importants est parfaitement assumé.

En recevant les personnes venant à la mairie pour s'informer de la situation de la commune avant leur installation, je précise toujours que nous disposons de l'essentiel, au cœur d'un bassin de plus de 30 000 emplois à moins de 20 minutes, et que nous sommes proches du reste en ayant des choix géographiques enviables. Ce discours était battu en brèche avec la fermeture du dernier commerce alimentaire. La situation est rétablie. Nous avons des craintes pour l'école Jean de La Fontaine. Les effectifs diminuent d'année en année. Nous avons rencontré les parents concernés pour leur expliquer la situation. Mon souhait est de maintenir ce service public mais c'est le choix des parents qui détermine la situation. J'ai toujours considéré que la classe unique en primaire est une chance pour les enfants : pour moi, un temps d'apprentissage et non de compétition. Les effectifs prévisibles à la rentrée prochaine sont de 11 à 13 élèves. Nous avons le mois de janvier pour comprendre toutes les conséquences d'une éventuelle fermeture sur le calcul du forfait communal, la garderie, les temps d'activités périscolaires et préparer notre réponse demandée par la Direction Départementale de l'Education Nationale. Ma proposition est de débattre ensemble, conseil des deux écoles, commission communale et corps enseignants. Ce n'est pas un moment agréable mais nous devons affronter cet écueil.

Je salue ici l'engagement des parents moteurs de la vie de leurs écoles. Je remercie les parents membres des associations de parents d'élèves. Vous savez bien que vos enfants vous regardent et prennent exemple sur nous. Cette prise de responsabilité, n'est-ce pas la meilleure éducation ? Celle du vivre ensemble, celle du don de soi pour un projet commun.

Parlons un peu de l'urbanisme, ce discours est l'occasion de faire un bilan. Depuis juillet 2015, cette compétence est exercée par Pontivy Communauté. C'est encore un transfert de charge de l'état d'environ 145 000 € par an vers le bloc communal. Pour la commune, la prise en charge financière très forte de la communauté réduit notre participation annuelle à 1 640 €. La mairie continue à être votre guichet unique. Mon objectif personnel est de vous aider à obtenir un accord sur vos demandes mais les contraintes réglementaires tous azimuts limitent beaucoup vos espérances. Les 26 communes, y compris la nôtre, se sont engagées en 2015 dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI). La signature des autorisations d'urbanisme reste l'apanage du maire. Pour information, dans une commune nouvelle, le maire délégué donnera seulement un avis.

Ma crainte est de faire subir des règles supplémentaires formidables sur le papier mais délicates pour votre portefeuille ou de retarder des projets pour des modifications administratives et du formalisme que je trouve souvent excessif et juridique. Alors, je vais me battre pour faire valoir la simplicité tant réclamée, si peu prise en compte. Avec le SCOT et le PLUI, l'avenir de l'urbanisme communal se joue maintenant. Notre rôle est d'être à votre écoute à ce moment-là mais de débattre en défendant l'intérêt général. Je regrette les contestations lorsque les zonages sont arrêtés pourtant malgré des procédures lourdes et fastidieuses pour informer la population. Des réclamations inexistantes il y a quelques années fleurissent et d'autres comportements ne font plus débat. Construire une maison en pleine campagne n'est plus demandé par exemple.

Sur notre commune, la construction des maisons neuves est depuis 2013 faible avec 10 permis de construire (8 projets seulement) dont une maison neuve et une réhabilitation, 15 déclarations préalables dont 5 extensions (elles augmentent les valeurs locatives) et 28 certificats d'urbanisme. Les transferts de propriété ont été nombreux dans le domaine agricole et les ventes de maisons anciennes sont élevées : 9 maisons soit deux de plus par rapport à 2014 et autant de vente par rapport à 2013. 4 biens n'étaient pas vacants au moment de la transaction, c'est un phénomène récent sur la commune. Beaucoup de personnes viennent d'ailleurs habiter à Kerfourn. Paradoxalement, le nombre de nos jeunes restant sur la commune est faible. Nous devons accueillir de nouveaux habitants, c'est vital. Aussi, au salon de l'habitat de Pontivy, les élus (merci Isabelle, Monique et Laetitia) ont fait la promotion de notre commune auprès des professionnels. Nous devons chercher de nouvelles idées.

La population totale est au 1 janvier 2016 de 871 habitants dont 10 comptés à part (les étudiants). 9 filles et 3 garçons ont pointé le bout de leur nez. 9 kerfournois nous ont quittés : François Aubert le 4 janvier, Joël Pierre le 5 février, Aurélien Lepioufle le 2 août, Christian Rapin le 4 septembre, Marie Louise Calonnec le 7 septembre, Anthony Menguy le 28 août, Françoise le Clere le 5 octobre, Joseph Jéhanno le 22 octobre et Lionel Bellec le 6 novembre. Nous avons perdu des amis. Parmi eux, certains étaient trop jeunes pour partir. Malheureusement, nous devons accepter le destin. Nous avons nommé le stade de foot en juin 2011 : Le stade Joseph Jéhanno. C'est une satisfaction de lui avoir fait plaisir au moment où sa santé lui permettait de pleinement apprécier les choses. Pour la Garde Saint Eloi, l'année 2015 aura été terrible Pour les joueurs, votre devoir est de rester en 1ere division. Vous n'avez pas le choix pour respecter la mémoire de vos copains et d'un président qui a exercé son mandat pendant 19 années et une influence bien plus longtemps.

Les registres de 1915 ont enregistré 26 naissances. Aucun mariage n'a été célébré cette année-là. Sur les 31 actes de décès transcrits sur le registre, 10 concernent les jeunes soldats kerfournois. M Le Guernic, adjoint au maire, complétait l'état civil avec une certaine confusion. Ce n'est pas un reproche, la tâche ne devait pas être facile.

L'enthousiasme du départ de la guerre est retombé. L'arrivée en fanfare à Berlin n'est plus un objectif. Déjà, le 1 janvier 2016, les familles kerfournoises de l'époque savaient que 16 fils ne reviendraient pas des champs de bataille. Dans nos registres, nous n'avons pas d'informations sur les blessés. Pour les disparus, l'attente commençait même si, nous le savons maintenant 12 jeunes étaient déjà morts. Ces transcriptions ne seront faites qu'en 1921, 22 voire 1923. Le 11 novembre est le jour du souvenir de leur souffrance et de leur sacrifice. Pour le centenaire, je vous propose de nommer :

François Le Roy Mort pour la France le 10 septembre 1914

Henri Heno Mort pour la France le 25 septembre 1914

Denis Rivalland Mort pour la France le 22 août 1914

Joseph Le Gargasson Mort pour le France le 8 septembre 1914

Auguste Blanchard Mort pour la France le 11 août 1914

Jean Marie Jégat Mort pour la France le 23 octobre 1914

Joseph Jouanno Mort pour la France le 27 décembre 1914

Joseph Maugain Mort pour la France le 11 novembre 1914

Mathurin Jéhanno Mort pour la France le 24 décembre 1914

Mathurin Le Crom Mort pour la France le 21 mai 1915

François Jegado Mort pour la France le 9 mai 1915

Jean Louis Jouanno Mort pour la France le 30 juin 1915

Pierre Péric Mort pour la France le 21 février 1915

Mathurin Le Gargasson Mort pour la France le 26 décembre 1914

Pierre Guillo Mort pour la France le 19 juin 1915

Joseph Matécat Mort pour la France le 21 juin 1915

Je vous propose une minute de silence pour les Morts pour la France, pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour les victimes du terrorisme en France et dans le monde.

---

## Informations générales

Entreprise SEEG 06 07 18 78 02 M RONDEL, donne terre de remblais livrée et nivelée si besoin.

La piscine de Régigny sera fermée toute la semaine du 8 février 2016 pour vidange technique obligatoire. Réouverture prévue le mardi 16 février 2016.



### PISCINE REGUINY : STAGE VACANCES FEVRIER DEBUTANT ET AQUAGYM

Un stage d'apprentissage de la natation sera organisé la semaine du mardi 16/02/16 (10h et 11h). Des séances d'aquagym seront proposées le mardi et jeudi à 19h.  
Renseignement et inscription à l'accueil de la piscine 02 97 38 66 3

### Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir 56



Une équipe de bénévoles à votre disposition

Pour mieux défendre vos droits, rejoignez-nous !

Venez à nos permanences

Pour PREVENIR les litiges

Attention : SIGNER VOUS ENGAGE, faites le en toute connaissance de cause !

Faites préciser par écrit les clauses particulières, ne vous contentez pas de promesses verbales, lisez attentivement votre contrat !

NE JAMAIS SIGNER SOUS LA PRESSION, demandez un délai de réflexion, si nécessaire !

- ◆ ACHETER OU PASSER COMMANDE
- ◆ LE CREDIT
- ◆ BATIR, ACHETER UN LOGEMENT
- ◆ LOUER SON LOGEMENT
- ◆ LES RELATIONS DE VOISINAGE
- ◆ LES ASSURANCES
- ◆ L'ALIMENTATION

Pour TRAITER les litiges

- ◆ LES PRATIQUES COMMERCIALES
- ◆ LES BANQUES ET ORGANISMES DE CREDIT
- ◆ LES ASSURANCES
- ◆ LES SERVICES PUBLICS, LES SERVICES DU
- ◆ AUTO, MOTO, BATEAU, CAMPING CAR
- ◆ SANTE, ENVIRONNEMENT
- ◆ ALLER EN JUSTICE

### NOTRE ACTION

Composée uniquement de militants bénévoles, notre association locale exerce son action dans trois directions principales :

Accueil, renseignement, information des consommateurs et aide à la résolution des litiges,  
Réalisation d'enquêtes et de sondages sur le terrain, études comparatives des prix et des services,  
Représentation des consommateurs dans les différentes instances officielles qui les concernent.

Nos bénévoles mettent à votre disposition les compétences qu'ils ont acquises. Ils sont régulièrement tenus informés des publications juridiques, techniques et jurisprudentielles concernant la consommation dans sa globalité et suivent des stages de formation et de perfectionnement. Nous accueillons et formons toute personne qui souhaite militer et consacrer un peu de son temps en faveur de la défense et de la représentation des consommateurs.

Nous recevons toute personne qui le souhaite pour fournir des informations. Toutefois, si nous devons constituer un dossier, engager une correspondance ou intervenir en votre nom, la loi nous

oblige à vous demander d'adhérer à notre association. Dans tous les cas, la cotisation que vous versez, ne constitue pas le paiement d'un service, mais votre participation à la défense des consommateurs.



**NOS PERMANENCES** Sans rendez-vous, avec priorité aux adhérents

**PONTIVY – 56300** Maison des Associations, 6 quai du Plessis- Bat. H—1<sup>er</sup> étage gauche

Tél. : 02 97 79 16 95

Mél : [pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr)

**Le vendredi de 10h à 16h et sur rendez-vous** Accueil téléphonique **le mercredi de 9h à 11h30**

Nous accueillons et formons toute personne qui souhaite militer et consacrer un peu de son temps en faveur de la défense et de la représentation des consommateurs.

**ACCUEIL TELEPHONIQUE POUR TOUT LE DEPARTEMENT**

02 97 84 74 24

**Du lundi au samedi de 9h à 11h30 (ne permet pas de régler les litiges)**

Créée en 1951, l'UFC-Que Choisir est forte de 140 000 adhérents, 150 associations locales et 300 points d'accueil. **Elle est indépendante de l'Etat, des syndicats, des producteurs, des distributeurs et des partis politiques.**

**LES PUBLICATIONS ET REVUES**

Les mensuels QUE CHOISIR (400 000 abonnés) et Que Choisir Santé, les 4 hors séries et les 4 numéros spéciaux par an. Ouvrages spécialisés.

Le seul centre d'essais français appartenant à une association de consommateurs indépendante.

**L'ASSOCIATION LOCALE DU MORBIHAN EN LIGNE 24h sur 24**

Elle est agréée par la Fédération nationale UFC Que Choisir et est membre de l'Union Régionale UFC Que Choisir Bretagne.

**Consultez notre site**

[www.ufcquechoisir-morbihan.org](http://www.ufcquechoisir-morbihan.org) Notre mèl : [contact@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@morbihan.ufcquechoisir.fr)

**ADHESION**

L'adhésion est un moyen de manifester votre soutien au mouvement consommériste et tout particulièrement à notre association. Son budget de fonctionnement est tributaire des cotisations de ses adhérents et, plus nous serons nombreux, mieux nous pourrions nous faire entendre des pouvoirs publics et surtout marquer notre indépendance vis à vis du monde politique et économique.



**ADIL 56 / AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

**Devenir propriétaire ?**

**C'est le moment....**

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ),

destiné aux primo-accédants, est renforcé depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier : outre les modalités de calcul du prêt qui entraînent une réévaluation sensible de son montant, il est désormais possible de bénéficier de ce financement, non seulement pour le neuf, mais pour l'acquisition d'un logement ancien et la réalisation de travaux et ce, sur l'ensemble des communes morbihannaises (pour mémoire, seules 95 communes sur les 261 étaient éligibles en 2015 !).

Quel que soit le stade de votre réflexion, l'ADIL du Morbihan peut vous accompagner, **gratuitement et en toute neutralité**, dans votre projet d'accession, **tant sur le plan financier que sur le plan juridique.**

Des juristes spécialisés dans le domaine du logement sont à votre disposition, **soit dans les centres permanents de Vannes ou de Lorient, soit dans l'une des 29 permanences assurées sur l'ensemble du territoire morbihannais.**

Un seul numéro : 0.820.201.203 (0.09 €/mn)

## ECOLE PUBLIQUE JEAN DE LA FONTAINE

« Tout d'abord j'aimerais vous remercier pour votre participation aux moules frites d'octobre. Nous avons eu de bons retours sur le repas et toute notre équipe était ravis d'avoir régalé tout le monde. Les enfants étaient très heureux d'être déguisés, ils se sont bien amusés et ont mangé des bonbons «Halloween ». Merci encore à vous.

Merci également à toutes les personnes qui ont acheté des chocolats de Noël avec nos enfants. Les bénéficiaires seront déduits de la participation à la sortie, ils en sont très heureux. Votre participation est très importante et c'est très généreux de votre part.

Maintenant j'aimerais vous proposer une action supplémentaire pour faire vivre notre petite association, en effet nous aimerions, tout simplement collecter les 1er samedi du mois vos journaux, publicités, documents, magazines, etc... L'argent de cette récolte servira bien entendu à faire plaisir aux enfants. Comme par exemple pour ce Noël, l'association a fait venir une petite troupe de magicien pour mettre aux enfants plein les yeux avant de partir en vacances. Magnifique, ils ont adoré, ainsi que la maîtresse Elodie et Angèle. Suite au spectacle, l'association avait prévu un cadeau pour chacun, un jeu éducatif avec lequel il peut jouer toute l'année. C'est un superbe père Noël qui est passé les distribuer, un instant précieux et magique pour les enfants. Tout le monde est parti ravi en vacances (voici quelques photos) L'association de l'école publique Jean de la Fontaine vous souhaite également ses meilleurs vœux à tous .

Mme L'Hermite, présidente de l'association.

